

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 17 juin 2020 par visioconférence.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Réjean Bédard
Siège #3 - Marcel Bégin
Siège #4 - André Ferland

Est absent à cette séance :

Siège #2 - Étienne Prévost

Formant quorum sous la présidence de Mme Marielle Lemieux, mairesse de Saint-Magloire.

M. Pierre Morneau, directeur général et Mme Émilie Goudreault, chargée de projet pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins, qui agira comme secrétaire de l'assemblée. assistent également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la présidente déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

43-06-20

1.1 - RÉOLUTION - SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 17 juin 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029 du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance soit publique, celle-ci doit être publiciser dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultant des délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN, M. RÉJEAN BÉDARD, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil d'administration de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins ainsi que les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

QUE la bande audio des délibérations soit versée sur le site Internet de la RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHÉMINS (RISEDE)

ADOPTÉE

44-06-20

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ FERLAND, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 17 juin 2020 tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 - RÉSOLUTION - SÉANCE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2020

4 - FINANCES

4.1 - Acceptation des comptes à payer

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - Acceptation nouveau pompier au sein de la brigade de Sainte-Justine

5.2 - Acceptation règlement d'emprunt par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation

5.3 - Suspension sans solde d'un pompier

5.4 - Heures du bureau

5.5 - Reprise des vérifications mécanique et SAAQ

6 - CORRESPONDANCE

7 - VARIA

7.1 - Suivi comité sécurité civile

7.2 - Suivi sorties du mois

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

45-06-20

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2020

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, et que les membres présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 20 mai 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - FINANCES

46-06-20

4.1 - Acceptation des comptes à payer

ATTENDU QUE la liste des comptes numéro 06-2020 en date du 11 juin 2020 dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de 16,050.62 \$

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de juin 2020 en date du 17 juin 2020 dans laquelle figurent tous les comptes ajoutés totalise un montant de 2 598,53 \$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 06-2020 et la liste des comptes

ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour juin 2020 s'élève à 18,649.15 \$

QUE le secrétaire-trésorier, M. Pierre Morneau soit autorisé à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes 06-2020 ainsi que la liste des comptes ajoutés de juin 2020.

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

47-06-20

5.1 - Acceptation nouveau pompier au sein de la brigade de Sainte-Justine

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) nomme M. Alexandre Dubé, de Sainte-Justine, à titre de pompier de la régie des incendies du secteur Est des Etchemins;

QUE la descriptions des modalités et des responsabilités à titre de pompier sont contenues dans le contrat de travail qui a été adopté par le conseil d'administration de la régie, et qu'une copie lui soit remise.

5.2 - Acceptation règlement d'emprunt par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation

La confirmation d'acceptation du règlement d'emprunt a été obtenue.

5.3 - Suspension sans solde d'un pompier

pour une période de 6 mois

5.4 - Heures du bureau

Détails de la facture de la municipalité de Saint-Camille:

- Loyer, téléphone, heures de bureau des employés du mois de mai 2020

5.5 - Reprise des vérifications mécanique et SAAQ

Les vérifications mécaniques et rondes de sécurité étaient en suspens compte tenu du COVID-19.

Depuis ce temps, M. Morneau fait les vérifications. Les vérifications recommenceront sous peu à la SAAQ.

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

7 - VARIA

7.1 - Suivi comité sécurité civile

Lors de la dernière rencontre du comité: des propositions ont été faites. Une résolution a été passée par chacune des municipalités afin de redistribuer les sommes. M. Morneau s'attend donc à ce que le comité actuel soit dissolu. Des procédures devront donc être établies afin de bien réagir en situation d'urgence.

7.2 - Suivi sorties du mois

M. Morneau explique le détail des sorties du mois.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

48-06-20

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS de procéder à la levée de la séance à 20h.

ADOPTÉE

Marielle Lemieux, présidente

Pierre Morneau, directeur général
et secrétaire-trésorier